GAZETTE DU COMMERCE.

ANNE'E 1764. Du Samedi 24 Mars.

EXTRAIT *d'une Lettre de la nouvelle Yorck, du 5 Novembre* 1763.

» VOus pouvez imaginer que les Ha-
» bitans de cette Colonie ſont fort mécon-
» tens de s'attendre inceſſamment à rece-
» voir des défenſes de faire aucun commer-
» ce, ſur quelque pied que ce ſoit, de bois &
» autres marchandiſes, avec les Iſles Fran-
» çoiſes d'Amérique. Si cela arrive, ce
» ſera un coup violent pour nous, car
» nous n'avons pas d'autres moyens de
» nous procurer l'argent néceſſaire pour
» aſſurer les remiſes que nous avons à faire
» en Angleterre, pour les denrées néceſ-
» ſaires à la vie que nous en tirons. Quel-
» ques perſonnes ont repréſenté, qu'en fai-
» ſant le Commerce avec les François,
» nous trahiſſons les véritables intérêts de
» l'Angleterre, mais il s'en faut bien que
» cela ſoit vrai; car la ſeule raiſon pour
» laquelle nous devons étendre notre Com-
» merce, eſt que nous n'avons point d'au-
» tres places où nous puiſſions vendre les
» marchandiſes que nous avons de trop,
» particuliérement les denrées néceſſaires
» à la vie, qui ſont notre principale ri-
» cheſſe. Si nous n'étions pas à bien des
» égards gênés pour l'amour de notre Pa-
» trie dans notre Commerce, cette dé-
» fenſe ne nous inquiéteroit pas tant;
» mais ſi elle a lieu, il eſt impoſſible de
» prédire quelles en ſeront les conſéquen-
» ces. En effet, nos Colons aiment mieux
» vivre à l'aiſe, que d'acquérir des richeſ-
» ſes par leur travail, & ils ne doivent
» cette aiſance qu'aux Négocians qui ex-
» portent leurs denrées & leurs bois pour
» les aller vendre. Si cette ſource de biens
» étoit tarie, ils auroient beaucoup de
» peine à vivre. Ils auront à la vérité les
» vivres & les liqueurs en abondance,
» mais ils ne pourront pas ſe procurer d'ha-
» billemens & autres choſes néceſſaires à
» la vie qu'ils tirent toujours d'Angleter-
» re, & qu'on paye avec le produit de
» la vente du bois & autres marchan-
» diſes qu'on vend aux Iſles Françoiſes
» d'Amérique. Qu'on veille donc a nos
» intérêts dans une matière de cette im-
» portance, & qu'on ait ſoin de faire de
» fortes repréſentations quand cette affaire
» ſera miſe ſur le tapis, comme elle le
» ſera dans peu.

DE LONDRES, *le* 20 *Février* 1764.

Lettre d'un Membre de la Société des Arts aux Editeurs du Muſeum Ruſticum & Commerciale, *dans laquelle on propoſe l'établiſſement de pluſieurs Sociétés d'Agriculture dans les différentes Provinces d'Angleterre.*

Meſſieurs, comme toute vûe tendante au progrès & à l'avancement de l'Agriculture, doit entrer dans le plan que vous vous êtes propoſé en publiant votre Journal, je prends la liberté de vous importuner, pour vous communiquer un projet auquel je penſe depuis longtems, & dont je vois que vous avez parlé ſommairement dans un des articles de votre Collection, *ſur l'établiſſement de Sociétés pour l'avancement & le progrès de l'Agriculture dans toute l'Angleterre.* Les annonces que vous faites dans votre Journal ſeront très-utiles pour ce projet, mais ce qui contribuera le plus à faire ſentir ſon utilité, ce ſont les prix que l'on annoncera pour chaque eſpèce de Culture, qui convien-

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

dra le mieux au terrein & au climat de chaque Province.

Je me rappelle, que quelques Citoyens zèlés & bien intentionnés pour le bien public, ont formé un pareil établiſſement pour le pays de Galles, & j'oſe dire qu'il en eſt reſulté de très-bons effets.

Si on conſidére ces projets ſous le point de vûe le plus étendu, on trouvera qu'ils peuvent être d'un avantage univerſel, ſoit en faiſant ſervir les rivieres & les routes à tranſporter dans ce Pays, les eſpèces particulières de grains qui y trouvent le plus de conſommation, ſoit en y plantant les bois dont on fait le plus d'uſage dans le Pays.

Ce projet ainſi conſidéré eſt hors du reſſort de la Société des Arts des Manufactures & du Commerce à Londres, & a cela de particulier, qu'il ne pourra jamais être bien connu, ou recevoir d'encouragement que par les habitans de la Province où il aura été formé. Ce n'eſt pas qu'on ſe flatte de lever par voie de ſouſcription un fonds d'argent ſuffiſant pour tous ces objets, mais il peut en reſulter que des perſonnes qui n'auroient pas voulu entreprendre des expériences ſans être encouragées par quelques avances qui les indemniſât de leurs frais, ſeront engagées à faire des entrepriſes utiles, & les différentes Sociétés établies dans chaque Province, pourroient ſe communiquer leurs recherches & leurs découvertes par le moyen de votre Journal.

Il eſt évident que c'eſt faire le bien général du Royaume que d'étendre les avantages naturels dont jouit chaque contrée, il eſt très-convenable d'établir entre les différentes parties de la Nation, une correſpondance de cette importance, & de faire connoître au Public les avantages locaux. En effet, par exemple, s'il y a lieu quelque part à encourager la Culture du bois de chêne, ce doit être dans les pays voiſins de la mer, ou près des rivieres navigables, attendu que partout ailleurs le tranſport en conſommeroit toute la valeur.

Je trouve dans nos Gazettes un article de Paris, qui nous apprend qu'il s'eſt établi en France depuis quelque-tems pluſieurs Sociétés de cette nature; ſûrement cela peut s'établir auſſi aiſément dans chaque Province d'Angleterre.

Une modique ſouſcription d'une ou deux guinées, formeroit un fonds annuel capable de produire beaucoup de bien, les Souſcripteurs feroient un bénéfice décuple de leurs avances, par l'amélioration de leurs terres, & de plus, chaque particulier auroit la ſatisfaction de contribuer à l'embelliſſement du lieu de ſa réſidence.

A l'égard de la manière de former cet établiſſement, le mieux eſt de ſuivre le plan de la Société des Arts, des Manufactures & du Commerce à Londres, & de publier comme elle des programmes pour des Prix; n'étant pas douteux que les Membres de la Société de Londres communiqueroient avec plaiſir toutes les informations néceſſaires pour établir des Sociétés ſi avantageuſes pour leur propre inſtitution.

La premiere choſe que les Membres de la Société doivent examiner à leur Aſſemblée, eſt ce qu'on peut faire, eu égard à la ſituation de chaque Province, & enſuite, quels ſont les objets de culture qui ſont ſuſceptibles de perfection. La Société doit à cet effet propoſer des Prix, & examiner dans les tems convenables les certificats des Aſpirans aux Prix. Enſuite elle doit envoyer une copie de ſes mémoires aux Editeurs de votre Journal, pour être donnée au Public, & une autre à la Société de Londres, pour y être inſérée dans ſes Regiſtres.

J'oſe dire que j'ai ſuffiſamment expliqué mon idée, & j'eſpére que les Citoyens zèlés, dont je ſuis convaincu qu'il ſe trouve un grand nombre dans chaque Province, y établiront cette Société, & que les autres Provinces ſuivront cet exemple; les conférences ſçavantes & inſtructives que ces Aſſemblées feront, ſont encore un avantage qui eſt précieux pour cet établiſſement.

Je ſuis, &c.

La France jouit de l'établiſſement que ce Citoyen Anglois veut provoquer dans ſa Nation. Puiſſions-nous en tirer tout les avantages que nous avons lieu d'en eſpérer? Ils peuvent être immenſes, ſurtout ſi les Souſcripteurs pour l'encouragement ſe multiplient.

DE PARIS, *le 3 Mars 1764.*

Tous ceux qui s'intéreſſent au progrès

de l'Agriculture, ceux qui en ont pratiqué par eux-mêmes les différentes opérations, connoiſſent ſans doute le tort conſidérable que font aux moiſſons les maladies qui attaquent les grains, & particuliérement celles qu'on nomme *la nielle*, *le charbon* ou *la carie*, & la maladie qui rend les bleds avortés ou *rachétiques*. On trouve dans les ouvrages de M. Duhamel du Monceau, de l'Académie Royale des Sciences, un grand nombre d'obſervations ſur cette maladie.

M. Tillet de la même Académie, M. Aimen, Docteur en Médecine, & Correſpondant de l'Académie, ayant porté leurs vûes ſur cette partie intéreſſante de l'Hiſtoire naturelle, ont fait beaucoup d'expériences très-délicates, par leſquelles ces Sçavans ſe ſont aſſurés que le charbon vient d'une moiſiſſure qui affecte les grains; que les grains barbouillés de la pouſſière noire du charbon produiſent des épis charbonnés, que meme des grains ſains ayant été renfermés dans des ſacs imprégnés de cette pouſſière, s'étoient trouvés attaqués de la maladie du charbon. Enfin, M. Tillet dans la diſſertation qui a remporté le Prix à l'Académie de Bordeaux, & M. Aimen dans ſes différens Mémoires, indiquent les remédes qu'ils ont reconnus les plus efficaces pour prévenir cette maladie, ou la diminuer dans les grains qui en étoient déjà attaqués. Ces remédes qu'on trouvera plus amplement détaillés dans les ouvrages même de ces deux Sçavans, conſiſtent a laver la ſemence dans pluſieurs eaux claires juſqu'à ce qu'elle n'ait plus aucune impreſſion de noir, & enſuite à la paſſer dans une leſſive de cendres de foyer, a laquelle on ajoutera de la chaux; avec ces attentions, la ſémence peut ſe conſerver un tems aſſez conſidérable, la moiſiſſure eſt détruite, & le grain ne produit plus de noir.

M. Couſineri, ci-devant Chancelier à Chio, & nommé derniérement au Vice-Conſulat de Roſette dans la baſſe-Egypte, n'ayant jamais ceſſé, dans l'exercice des emplois que le miniſtère lui a confié, de ſaiſir toutes les occaſions de ſatisfaire ſon goût pour les recherches utiles à l'Hiſtoire naturelle, au Commerce & à l'Agriculture, vient d'adreſſer à M. le Duc de Praſlin, une diſſertation fort intéreſſante ſur la nielle; nous ſommes perſuadés que les Amateurs d'Agriculture nous ſçauront gré de la leur faire connoître.

M. Couſineri établit d'abord que la nielle & le charbon ſont des maladies de grain connues dans tous les Pays où on cultive des bleds. En effet les bleds qu'on tranſporte à Theſſalonique ou Salonique dans la Macedoine, pour y être chargés ſur des Vaiſſeaux de toutes Nations, ſont ſouvent infeſtés de cette maladie. Ceux des Iſles de l'Archipel, de l'Aſie mineure, de la Syrie & du Royaume de Chypre, ſont dans le même cas, ainſi que les grains qu'on tranſporte à Marſeille de toute l'Afrique. On ſçait de même, qu'aucune Province d'Europe n'en eſt exempte.

Prévenu des principes établis par MM. Tillet & Aimen ſur les cauſes du charbon dans les grains & les effets de la moiſiſſure, M. Couſineri prouve par des expériences très-bien faites, & ſuivies avec toute l'attention & la ſagacité poſſibles, que toute ſaleté, toute pouſſiére qui s'attache à un corps y produit de la moiſiſſure quand il s'y joint de l'humidité, & que cette moiſiſſure s'étant formée ſur le grain, fait que les pieds produiſent des épis noirs.

Ces faits étant bien établis par un grand nombre d'expériences conſtatent l'efficacité des remédes indiqués par les Auteurs, dont nous avons parlé ci-deſſus. Mais pour ne point perdre de vûe M. Couſineri, nous renvoyons nos Lecteurs aux ouvrages mêmes & nous allons détailler d'après notre Conſul les procedés qu'on employe dans le Levant pour préparer les grains de ſemence, de façon qu'ils ne produiſent point de nielle ni de charbon. Ce moyen conſiſte à humecter du ſon avec une petite quantité d'eau pour en faire une pâte fort épaiſſe, & à frotter le grain avec ce ſon humecté. Le grain ainſi frotté dans les mains avec cette pâte, devient clair, extrêmement net, & d'une belle couleur, alors, dit M. Couſineri, on le peut ſemer ſans craindre d'avoir du noir.

Ce moyen eſt ſimple & peu couteux, il eſt vrai qu'on ne peut diſſimuler qu'il paroît plus embarraſſant que les leſſives qu'on employe ordinairement en France, mais on a toujours obligation à M. Couſineri, d'avoir bien voulu nous le faire connoître, non-ſeulement parce qu'on pourra y avoir recours dans des cas particu-

liers, mais encore parce que cette pratique des Lévantins, confirme très bien qu'une moiſiſſure ſuperficielle peut occaſionner la nielle & le charbon, & que toute eſpéce de ſaleté eſt capable de produire cette moiſiſſure.

D'Orleans, *le* 11 *Mars* 1764.

On fait ici de fortes demandes de bleds nouveaux que l'on expédie pour Nantes; ces bleds ſont deſtinés pour la Provence. Ces enlevemens conſidérables font augmenter cette denrée, qui a été vendue hier 36 # le muid, péſant 610 à 620 ℔. Si on continue d'en demander, il ne ſera pas étonnant de le voir ſous ſix ſemaines ou deux mois de 38 à 40 #. Au reſte, tous nos Laboureurs ſont bien fournis, on ne doit point craindre de diſette. L'habitant de la Campagne va jouir de ſon travail.

Le vin nouveau eſt toujours fort peu demandé, on remarque néanmoins que la gelée que nous venons d'eſſuyer l'améliore.

L'eau de-vie, & généralement toutes les marchandiſes d'épicerie, ſont ſans demande. On tient l'eau de-vie 98 à 100 # les 29 veltes & demie; le ſucre en pain à 100 # le cent. Le ſirop melaſſe eſt fort demandé, il vaut 11 # le cent, & pourra augmenter.

De Paris, *le* 12 *Mars* 1764.

Il vient de paroître un Ouvrage intéreſſant pour le Commerce, ſous le titre de *Dictionnaire raiſonné univerſel d'Hiſtoire naturelle, &c. par M. Valmont de Bomare, Démonſtrateur d'Hiſtoire naturelle; Honoraire de la Société Economique de Berne; Aſſocié de l'Académie Royale des Sciences, belles Lettres & Arts de Rouen, &c.* Cinq volume in-octavo; à Paris chez *Didot le jeune*, Quai des Auguſtins; *Muſier fils*, Quai des Auguſtins; *Dehanſy*, Pont-au-Change; *Panckoucke*, rue & près de la Comédie-Françoiſe. *Prix*, 17 # 10 ſ *broché.*

Les productions des trois Régnes de la nature, dont ce Livre préſente l'Hiſtoire & la deſcription par ordre alphabétique, ſont la premiere baſe de toute induſtrie & de tout commerce. L'Auteur eſt bien louable de n'avoir jamais perdu de vûe, dans ſon Ouvrage, ces deux objets ſi importans. Quand il parle des animaux, il détaille avec ſoin tout ce qui concerne les matières qu'ils fourniſſent au Commerce, telles que les ſoies, les laines, le poil de chevre, la vigogne, le caſtor, la cire, l'écaille, l'ivoire, les fourures, les bézoards, les cuirs de toute eſpéce, la cochenille, &c. En faiſant l'hiſtoire des végetaux, il décrit leur culture, les préparations qu'ils reçoivent dans les pays où on les recueille; il expoſe qu'elles ſont celles de leurs parties qui font un objet de commerce; comme les racines, les écorces, les bois, les fleurs, les fruits, les graines, les huiles, les gommes, les réſines; les fécules telles que l'indigo, le paſtel & le rocou; il en explique le choix, l'origine, les uſages, les propriétés. On trouve la même attention & la même exactitude dans les deſcriptions du Régne minéral, qui offre au Commerce & à l'Induſtrie les pierres précieuſes, les métaux, les demi-métaux, les mines proprement dites, les foſſiles, les bitumes, les ſels, &c Partout l'Auteur indique, avec préciſion, les uſages auxquels les choſes, dont il parle, ſont employées dans les Arts, dans les Fabriques, dans les Manufactures. En ſorte, qu'à bien des égards, on peut enviſager ce Dictionaire comme un *Traité raiſonné des matières premieres du Commerce*; ouvrage qui nous manquoit, & qui ne pouvoit être mieux exécuté que par M. Bomare, qui allie les connoiſſances & les titres littéraires avec la pratique, & l'habitude journalière du Commerce. Nous penſons que ſon Ouvrage eſt un des plus inſtructifs qu'on puiſſe mettre entre les mains des jeunes gens qui ſe deſtinent au Commerce. Nous pouvons même aſſurer qu'ils y trouveront l'agréable avec l'utile; car la plûpart des articles de ce Dictionnaire attachent & intéreſſent le Lecteur.

De Rouen, *le* 14 *Mars* 1764.

Batteaux deſcendans la riviere, arrivés dans ce Port.

De Picardie, par le Batteau de Baron & Binet, 969 barres, 14 bottes de fer; 77 tonneaux, 197 plates begues; 1 pannier de fiche; 74 paquets de poëlons; 210 ſacs de farine; 5 ſacs de bled; 3 barrils de miel; le reſte conſiſte en chandelle.

De Paris, par les Batteaux de Freret, de P. Guérard & de N. Guérard, 535 barriques de fer; 12 paquets de tôle; 5 piéces de ſuif; 3181 barres de fer; 172 bottes de fer; 2 tonneaux de cloux; 2 panniers, 4 boureilles d'eau-forte; 4 barrils de gomme; 8 quarts de flambarts;

40 ſacs de graine ; 41 ſacs de farine ; 40 tonneaux d'amidon ; 1 caiſſe d'élixir ; 1 1 demie piéce, 1 barril d'huile d'olive ; 2 tonneaux d'orſeille ; 237 paquets de fer ; 3 barrils de périgueux ; 2 panniers d'eau-forte ; 2 banettes de plume ; 9 paquets de nerfs de bœuf ; 1 barril de vieux cuivre ; 1 caiſſe de ceruſe ; 46 paniers de caſſons de glaçe ; 1666 ſacs, 7 barriques de farine ; le reſte conſiſte en meubles.

De Bordeaux, *le* 2 *Mars* 1764.

Importation du 23 *Fevrier au* 29.

Du Cap, par les Navires *l'Aimable Claire*, du Cap, du port de 120 tonneaux, Cap. Renaud ; *la Bonté*, de Bordeaux, du port de 200 tonneaux, Cap. Minbielle, & *les deux Freres*, de Quimper, du port de 120 tonneaux, Cap Laurient, 379 barriques, 38 quarts, 1 tierçon de ſucre terré ; 119 barriques, 1 tierçon de ſucre brut ; 98 barriques, 99 boucauds, 62 futailles, 298 quarts, 123 ſacs, 4 tierçons de caffé ; 100 côtés de cuirs tannés ; 16 barrils de confitures ; 2 caves de liqueurs ; 3 d° de ſirop ; 4 ℔ de carret ; 14 balles de coton ; 48 barriques, 20 quarts d'indigo ; 420 buches, 1 grenier de bois de campêche.

De S. Domingue, par les Navires *l'Harmonie*, de Bordeaux, du port de 200 tonneaux, Cap. Seignouret, *la Medée*, de Bordeaux, du port de 300 tonneaux, Cap. Cochon, & *la Legere*, de Marſeille, du port de 150 tonneaux, Cap. Dalmas, 661 barriques, 18 quarts, 1 barril, 2 ancres de ſucre terré ; 118 barriques, 712 quarts, 107 ſacs, 99 boucauds, 116 futailles, 16 barrils, 4 tierçons, 1 ancre de caffé ; 3 caiſſes, 3 pains de ſucre ; 33 barriques de ſucre brut ; 500 côtés de cuirs tannés ; 28 barrils de confitures ; 3 caiſſes de liqueurs ; 3 caves, 1 caiſſon de ſirop ; 2 greniers de bois de gayac ; 2 d° de bois de campêche ; 2 barrils de quinquina, 1 ballot de coton ; 1 barril de carret ; 41 barriques, 10 barrils, 27 quarts, 10 tierçons, 4 boucauds, 3 ancres, 3 futailles d'indigo.

De Concarneau, par les Navires *le S. Pierre*, du Port-Louis, Me. le Pape ; *la Legere*, de Quimper, Me. Denis, *la Marie-George*, de Breſt, Me. Ledref, *l'Avanturier*, de l'Iſle-Dieu, Me Pilleau, 15 barriques ; 1750 demi-barriques, 210 quarts de ſardines preſſées ; 11 barriques d'huile de d° ; 1 vieille pendule.

De Dublin, par le Navire *l'Anne & Betty*, de Dublin, Me. Betagh, 124 barrils de bœuf ; 50 frequins, 6 piéces de ſuif ; 573 frequins, 296 barrils de beurre.

De Lubeck, par le Navire *les trois Freres*, de Lubeck, Me. Comien, 46 milliers, 3 quarts de merrain à barrique ; 2 petits rouets à filer.

De S. Sébaſtien, par le Navire *le S. Jerome*, de l'Iſle de Rhé, Me. Chauvet, 1211 quintaux de fer en barre ; 1 ancre de fer ; 44 tragues d'avirons bruts ; 2 meulies à faure aſſorties.

De Bilbao, par le Navire *la Marguerite Dorothée*, d'Elckenforde, Me. Booyſen, 1076 quintaux de fer en barre.

De Quimper, par les Navires *l'Angelique*, de Bordeaux, Cap. Rio, & *la Sainte Anne*, de l'Iſle Au-Moine, Me. Louet, 77 piéces de toile d'Olonne ; 24 demi-barriques, 1 quart de ſardines ; 2 caiſſes de ſouliers, bas de ſoie, merceries, bonneterie par entrepôt ; 536 peaux de bœuf & vache vertes, 2 futailles de ſuif.

De Nantes, par les Navires *le S. Jean-Baptiſte*, de Bordeaux, Cap. du Port, *le Pacifique*, de l'Iſle-Dieu, Me. Chalon, *la Louiſe*, de Penerf, Me. Guerny, *le Bateau plat*, N°. 113. du port de 150 tonneaux, *la jeune Jaquette*, de Penerf, Me. Tomazeau, *le Saint Guillaume*, de Quiberon, Me Marchand, & *la Marie-Françoiſe*, d'Abrilduc, Me Julien, 205 balles de toile à voile ; 12 balles de bas & chauſſetes de fil ; 20 demi-barriques de ſardines preſſées ; 300 frequins de beurre ; 1 barrique d'indigo ; 1 barrique, 1 barril de mitraille de cuivre ; 28 paquets de fer en barre ; 239 paquets de fer en feuille ; 20 futailles de cloux de fer.

Du Fort-Dauphin, par le Navire *le Comte de Choiſeul*, du port de 160 tonneaux, Cap. Lataſte, 13 barriques, 1 quart de ſucre brut ; 195 barriques, 10 quarts de ſucre terré ; 12 barriques, 25 tierçons, 96 quarts, 1 futaille, 9 ſacs de caffé ; 2 caves de ſirop ; 1 barril de confitures ; 1 grenier de merrain.

De Morlaix, par les Navires *la Bonne Volonté* ; d'Abrilduc, Me. Moyot, & *la Notre-Dame*, d'Abrilduc, Me. Maſſon, 106 barriques de ſuif ; 200 ſaumons de plomb, 34 peaux de bœuf ; 102 peaux de vache ; 1 balle de peaux de veau ; 6 barrils de beurre ; 10 barriques de vidanges a eau-de-vie.

De Beliſle, par le Navire *la Sainte Barbe*, de l'Iſle-Dieu, Me. Pelletier, 196 demi-barriques de ſardines preſſées.

De l'Orient, par le Navire *la Paix*, de l'Orient, Me. Viſel, 199 demi-barriques, 163 quarts de ſardines preſſées.

De la Rochelle, par les Navires *la Marie Magdelaine*, de Lannion, Me. Olivereau, *le S. Jean*, de l'Iſle Au-moine, Me. Prado, & *la Marie*, de Roquedeteau, Me. Marcombe, 2 futailles de morue; 1 balle de morue verte; 2 greniers de morue ſéche; 1 barril, 1 barrique d'indigo; 4 barriques de vieille feraille; 6 boucauds de ſelle à cheval *par entrepôt*.

De Vannes, par le Navire *les deux Freres*, de l'Iſle-Dieu, Me. Orſonneau, 1200 paquets de fer en verge.

De Croix de Vic, par le Navire *le Courier*, de Croix de Vic, Me. Audet, 127 dames-jeanes cliſſées.

De Redon, par les Navires *le petit Joſeph*, de Noirmoutier, Me. Rouſſeau, *la Valeur*, de Bordeaux, Me. Bernard, & *la Marie-Françoiſe* de Muſquer, Me. Pereau, 22 balles de peaux de veau apprêtées; 4 balles de fil *par entrepôt*; 11 balles de toile à fougere *par entrepôt*; 19 balles de toile à voile; 215 balles de toile; 1 barrique de cidre; 30 milliers d'ardoiſes.

De Rochefort, par le Navire *la Caroline*, de l'Iſle-Dieu, Me. David, 1 grenier de bois de campêche; 1 barrique d'indigo; 2 quarts de ſucre terré.

De S. Gilles, par le Navire *l'Union*, de S. Gilles, Me. Trichereau, 149 dames-jeannes.

De Breſt, par le Navire *la petite Marguerite*, d'Abrilduc, Me. Keribot, 100 barriques de vidanges à vin; 2 ballots de peaux de veau; 1 quart d'indigo.

Du Port-au-Prince, par le Navire *la Vendangeuſe*, de Bayonne, du port de 100 tonneaux, Cap. Guillot, 87 barriques, 2 barrils de ſucre terré; 50 barriques de ſucre brut; 9 barriques, 1 ancre 15 tiercons, 1 barril, 13 quarts d'indigo; 47 balles, 21 ballots de coton; 31 barriques, 1 tierçon, 68 quarts, 1 ancre, 31 ſacs, 9 futailles de caffé.

De la Martinique, par les Navires *l'Eſpérance*, de Dunkerque, du port de 200 tonneaux, Me. Dury, & *le S. Antoine*, de Dieppe, du port de 100 tonneaux, Cap. Dubuiſſon, 477 barriques, 30 tierçons, 26 quarts de ſucre terré; 12 barriques, 76 tierçons, 344 quarts, 59 ſacs, 3 barrils de caffé; 36 balles de coton; 3 ſacs, 1 quart de cacao; 1 grenier, 49 ſacs de canefice; 3 barriques, 1 futaille, 55 ℔ de vieux cuivre; 1 tierçon, 1 barril, 3 culs de chaudiere de vieux cuivre; 1 caiſſe, 3 caves de ſirop; 2 barrils, 1 cave de confitures; 12 caiſſes, 5 caiſſons de liqueurs.

De la Guadaloupe, par le Navire *l'Expéditif*, de Bordeaux, du port de 120 tonneaux, Cap. Lafon, 133 barriques, 1 quart de ſucre terré; 26 barriques de d° tête; 29 barriques, 14 tierçons, 65 quarts, 1 ſac de caffé; 47 balles ou ballots de coton; 10 barrils de citrons & gingembre confits; 17 barrils, 3 caiſſes de confitures; 1 caiſſe de ſirop.

DE ROUEN, *le 3 Mars 1764.*

Prix courant de quelques Marchandiſes.

Dents d'élephant de 60 à 70, 4 ″ 15 ſ la ℔; d° de 40 à 50, 4 ″ la ℔; d° de 20 à 30, 3 ″ 10 ſ à 15 ſ la ℔; d° de 10 à 15, 50 ſ la ℔; d° de 4 à 8, 45 ſ la ℔; eau forte d'Hollande, 26 ſ la ℔; eau-de-vie de Coignac, 215 à 220 ″ *la barrique*; écaille de tortue ou carret, 13 à 14 ″ la ℔; encens fin ou oliban, 22 ſ la ℔; d° gros ou galipot, 12 ″ *le cent*; étain de Malac, 40 ſ la ℔; fanons de baleine d'Hollande de 5 ℔, 390 ″ *le cent*; d° de 4 ℔, 370 ″ *le cent*; d° de 3 ℔, 350 ″ *le cent*; d° de ſarde, 230 ″ *le cent*; fer de Suéde, 17 ″ *le cent*; d° du pays, 14 à 18 ″ *le cent*; fer blanc de 450 feuilles, un tiers fort, 130 ″ *le barril*; figues de Portugal, 27 ″ 10 ſ *le cent*; fleur de ſouffre, 32 ″ 10 ſ *le cent*; fromage d'Hollande, croute rouge, 52 ″ 10 ſ *le cent*; d° croute blanche, 37 ″ 10 ſ *le cent*; d° de Gruyere, 45 à 47 ″ 10 ſ *le cent*; noix de galles en ſorte, 225 ″ *le cent*; garance en grappes, 110 à 130 ″ *le cent*; d° non robée, 80 à 95 ″ *le cent*; girofle 12 ″ la ℔; gomme de Sénegal, 100 ″ *le cent*; gomme lacque en flutte, 2 ″ 10 ſ à 4 ″ la ℔; gaudron, 24 ″ *la flutte*; d°, 22 ″ *le barril*; graine d'avignon, 90 ″ *le cent*; huile fine du Port Maurice, 57 ″ 10 ſ à 59 ″ *le cent*; d° demi fine, 55 ″ *le cent*; d° commune de Provence, 50 ″ *le cent*; d° de Seville, 50 ″ *le cent*; d° de baleine d'Hollande, 175 à 180 ″ *la barrique*; d° de morue, pêche Françoiſe, 205 ″ *la barrique*; d° de lin, 76 ″ *le barril*; d° de rabette, 60 ″ *le barril*; d° de térébentine, 27 ″ *le cent*; jalap, 48 à 52 ſ 6 d la ℔; indigo de Guatimala, 13 ″ 10 ſ à 13 ″

la ℔ ; d° de S. Domingue , bleu & violet , 8 ℔ 10 ſ à 9 ℔ la ℔ ; d° mélangé de cuivre , 7 ℔ 15 ſ à 8 ℔ 5 ſ la ℔ ; d° cuivré , 7 à 7 ℔ 10 ſ la ℔ ; laines d'Autriche , 100 à 120 ℔ *le cent* ; d° de Berry , 45 à 50 ſ la ℔ ; agnelins du Berry , 34 à 36 ſ la ℔ ; d° de Sologne, 28 à 32 ſ la ℔ ; laine de Vigogne , 7 à 8 ℔ 10 ſ la ℔ ; d° prime de Segovie , 4 à 4 ℔ 5 ſ la ℔ ; d° Segovienne , 3 ℔ 10 ſ à 3 ℔ 12 la ℔ ; d° Soria , 3 ℔ 8 ſ à 3 ℔ 11 ſ la ℔ ; liege noir , 32 ℔ 10 ſ *le cent* ; litarge d'or , 25 ℔ *le cent* ; manne de Sicile , 3 ℔ la ℔ ; d° de Calabre , 54 ſ la ℔ ; melaſſe ou ſirop , 15 ℔ *le cent* ; mine de plomb rouge , 26 ℔ *le cent* ; d° noire , 40 ℔ *le cent* ; morue d'Hollande , 87 ℔ 10 ſ *le barril* ; muſcade , 10 ℔ la ℔ ; ocre jaune , 27 ℔ 10 ſ *la barrique* ; d° rouge , 27 ℔ 10 ſ *la barrique* ; oranges , 34 à 35 ℔ *la caiſſe* ; paſtel d'Alby , 42 ℔ 10 ſ *la balle* ; pierre ponce , 20 ℔ *le cent* ; poil de chameau en pelote , 50 à 55 ſ la ℔ ; d° en loquet , 3 ℔ 10 ſ à 4 ℔ 5 ſ la ℔ ; poil de chevrotin blanc , 50 ℔ *le cent* ; poivre blanc , 48 ſ la ℔ ; d° noir d'Hollande , 32 ſ 6 d la ℔ ; d° de la Jamaïque ou piment ; 20 ſ la ℔ ; poix graſſe , 25 ℔ *le cent* ; prunes de Bordeaux , 14 à 15 ℔ *le cent* ; quinquina , 3 ℔ 2 ſ 6 d à 3 ℔ 10 ſ la ℔ ; réglisſe ſéche , 20 ℔ *le cent* ; ſaffranum , 22 ſ 6 d à 25 ſ la ℔ ; ſaffran Gatinois , 30 ℔ la ℔ ; riz de la Caroline , 24 à 25 ℔ *le cent* ; réſine , 7 ℔ 10 ſ *le cent* ; rocou en roſeaux , 16 ſ la ℔ ; rhubarbe du Levant , 12 à 24 ℔ la ℔ ; d° de la Chine , 18 à 30 ℔ la ℔ ; ſalſepareille , 50 ſ la ℔ ; ſandarac , 22 à 24 ſ la ℔ ; ſavon de Marſeille blanc , 42 ℔ *le cent* ; d° marbré bleu vif , 40 ℔ 10 ſ *le cent* ; d° croute blanche & bleu pâle , 42 ℔ *le cent* ; d° de Rouen , 35 à 36 ℔ *le cent* ; d° verd , 17 ℔ 10 ſ *le barril* ; ſel ammoniac , 3 ℔ 10 ſ la ℔ ; ſené du Levant , 52 à 55 ſ la ℔ ; ſoude d'Alicante , 25 à 27 ℔ 10 ſ *le cent* ; d° de Carthagêne , 24 ℔ 10 ſ *le cent* ; ſouffre d'Hollande en gros canons , 18 ℔ *le cent* ; d° de Marſeille , 17 ℔ *le cent* ; d° en petit canon , 16 ℔ 10 ſ *le cent* ; ſuc de réglisſe , 46 à 47 *le cent* ; ſucre en pain de 2 ℔ , 23 ſ ; d° de 3 ℔ , 22 ſ ; d° de 7 ℔ , 21 ſ ; d° des Iſles françoiſes , premiere ſorte , 55 ℔ *le cent* ; d° brut , 35 à 37 ℔ 10 ſ *le cent* ; ſuif d'Irlande , 42 ℔ 10 ſ *le cent* ; d° du pays , 39 à 40 ℔ *le cent* ; ſumac fin , 15 ℔ *le cent* ; tartre blanc , 45 ℔ *le cent* ; d° rouge , 40 ℔ *le cent* ; térébentine commune , 50 ℔ *la barrique* ; d° fabrique de Rouen , 27 ℔ 10 ſ *le cent* ; thé verd , 6 ℔ la ℔ ; d° boé , 4 ℔ 5 ſ la ℔ ; toiles blancards en écru , 165 ℔ *les* 100 *aunes* ; d° blanches , 176 ℔ *les* 111 *aunes du crochet* ; tourneſol en pain , 80 à 105 ℔ *le cent* vers de gris , 29 à 32 ſ la ℔ ; vermillon , 5 à 7 ℔ 10 ſ la ℔ ; vitriol de Chipres , 100 à 105 ℔ *le cent.*

De Rouen, *le* 11 *Mars* 1764.

Prix des toiles.

Toiles écrues, fleurets, blancards au nombre de 500 piéces, à 165 ℔ ; d° blanches à 176 ℔, ſans vendeurs.

Prix des Grains *vendus dans la Halle de Paris, le Mercredi* 21 *Mars* 1764.

	℔	ſ	d		℔	ſ
Froment, *le ſeptier*, peſant 240 ℔ . .	14	10				
Pluſieurs ont vendu,	10	10		à	13	
Seigle, ...	6			à	6	5
Orge, ...	5	15		à	6	
Avoine	11			à	16	10
Lentilles, ...	13			à	40	
Pois blancs, ...						
Haricots, ...	12			à	25	
Ronds	16			à	16	10
Pois gris	11	10		à	12	10
Pois verds, ...	11	10		à	40	
Feverolles	10			à	11	
Veſce	10	10		à	12	
Féves ſuiſſes . . .	14			à	17	
Navette						
Chenevis	13			à	14	7
Sarraſin	6	10		à	7	
Millet	18					
Senevé						
Lin, ...						
Sainfoin						
Farine blutée, *le boiſſeau*, ...	22	ſ	3	à		28
Rémoulage	20	ſ		à		30

Prix des Grains *vendus en ſacs ſur le Port de la Grêve, du* 19 *Mars au* 21.

	℔	ſ			℔	ſ
Froment, *le ſeptier*,	15	℔				
Pluſieurs ont vendu	14			à	14 ℔	10
Orge.	6	15		à	7	15
Veſce	13					
Avoine en ſacs. . .	15					
Avoine en *banne*,	13			à	13	10
Farine blutée . . .	29					

CHANGE DE LONDRES
avec différentes Places de l'Europe, le 13 Mars 1764.

Amſterdam, 2 uſances ½	36	7
D° à vue	36	4 ½
Rotterdam 2 uſances ½ . .	36	7
Hambourg 2 uſances ½ . .	35	1
Paris, ...	30	⅛ à ½
D°. 2 uſances.	30	⅛
Bordeaux, 2 uſances. . . .	30	
Cadix	37	¼
Madrid	37	⅞
Bilbao.	37	½
Livourne	47	½
Gênes	47	
Veniſe.	50	
Liſbonne	5	5
Porto	5	4
Dublin.	9	¼
Agio de la banque d'Holl. .	3	⅛

Prix des Matieres d'or & d'argent, & de la Cochenille, à Londres le même jour.

Or en eſpéces	3 ℔	18 ſ	3 d
D°. en barres	3	18	3
Piéces de huit, appellées Grandes Pillares. . . .		5	2
D°. petites		5	2
Grandes Mexicaines		5	2
D°. petites.		5	2
Argent en barres.		5	3 ⅛
Cochenille la ℔	13 ſ	3 d	

PRIX DES FONDS PUBLICS EN ANGLETERRE, *le même jour.*

Actions de la Banque. .	fermé.
De la Com. des Indes .	155 ½ à 154 ½
Actions de la Mer du Sud.	
Anc. Ann. de la M. du S.	85 ¼
D°. Nouvelles.	84 ⅛
D°. réduites à 3 p °/° . .	85 ⅝
D°. conſo idées à 3 p. °/°.	85 ⅛ à ⅛
De la C. des I. à 3 p °/°.	
D°. de 1751, à 3 p °/° .	83 ¼
D°. de la B. 1756 à 3 ½ p. °/°.	87 ¼
D°. 1758 a 3 ½ p °/°.	89 ¼
D°. 1762 à 4 p °/°.	96 ⅛ à ¼
Bill. de la C. des I. prime.	3 ſ
De l'Ech. 1763.	
Eſcompte.	
De la Marine payable en Février.	
Eſcompte.	9 ½ à ¾
Annuités à longs term. . .	26 ½
Souſcriptions 1763. .	
De la Marine à 4 p °/° . .	93 ⅞
D°. à 4 p. °/°. 1763. . . .	93 ⅞ à ¼

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS
à Paris, le 21 Mars 1764.

Changes.

Amſterdam	56 ⅛
Londres.	30 ⅞
Hambourg	180 à 179 ¼
Madrid	15 2
Cadix	15 1
Livourne	95
Lyon, Roys au pair.	

Effets publics.

Actions des Fermes .	1025	
Colonies, 1759 . .		
Amortiſſ.		
3e. Lotterie.	737	
2 ſ p ℔	3	
Emprunt, 50 millions	14	
Annuités	450	
Coupons	89	10
Epoques 7e.		
Colonies 1758,		

Compagnie des Indes.

Actions	775
Emprunt.	425
Promeſſes.	12 ½

Quatrieme Loterie des Epoques.

5 à 6	
7 à 12.	14 ½

Contrats.

Bretagne	14
Cuirs à 3 pour °/° . .	51
4 p °/°	

Prix du Foin & de la Paille à Paris, le 21 Mars 1764.

Le foin s'eſt vendu à la porte S. Michel 35 à 40 ℔ le cent ; la paille a été vendue à la porte S. Martin 12 à 15 ℔

Etiage de la riviére de Seine,

La Riviére étoit le 21 Mars 1764 à 3 pieds 10 pouces ; le 22 à 4 pouces.

Il eſt arrivé encore nouvellement des *Frigards* au ſieur Picard, Marchand Epicier, rue du Roulle ; voyez la Gazette N°. 13.

A Paris, de l'Imp. de VALLEYRE *pere, rue S. Severin.*

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNE'E 1764. Du Samedi 17 Mars.

DE LISBONNE, *le 7 Février* 1764.

IL eſt entré ici depuis le 29 Janvier dernier, juſqu'au 4 de ce mois huit Navires ; *le Hanover Packet*, Cap. William Copeland, de Falmouth, arrivé en 18 jours avec deux malles ; *le Hampden Packet*, Cap. Peter Hill, de Falmouth, avec une malle ; *le Luiza & Anna*, Cap. Rodrigue Claaſca, d'Amſterdam, venu en 49 jours, chargé d'avoine ; *le Stockolm Raadhus*, Cap. Samuel Acherman, de Wibourg, venu en 4 mois, chargé de bois ; *le Grandvil*, Cap. Thomas Comane, de Corck, en 12 jours de traverſée, chargé de beurre & de morue blanche ; *le Dorcheſter*, Cap. Heſekiah Turmnan, de Weymouth, en 10 jours de traverſée, chargé de bled ; un Vaiſſeau de guerre Hollandois, Cap. Nicolas Rimerſma, venant de Cadix : *le S. Joſeph & S. Antoine*, Cap. Joſeph Sanches de Britto de l'Amérique.

La Flotte Portugaiſe pour le Breſil, eſt ſortie le 29 Janvier dernier ſous l'eſcorte de trois Vaiſſeaux de guerre : la flotte marchande eſt compoſée de 22 Navires. Il eſt encore ſorti 12 autres Vaiſſeaux ; *le Zée Paard*, Cap. Dirk Hertoy, Vaiſſeau de guerre Hollandois, pour Amſterdam ; *le Bickford*, Cap. Evan Pitts, pour l'Angleterre, chargé de ſel ; *l'Ann*, Cap. John Witty, pour Darmouth, chargé de ſel, huiles & fruits ; *l'Union*, Cap. Oloff Sundman, Suédois, pour le détroit, ſur ſon leſt ; *le Molly*, Cap. Henry Rotherey, Anglois, chargé de ſel pour la nouvelle Angleterre ; *le Dorothy & Eliſabeth*, Cap. Samuel Butter, Anglois, pour Antigoa, chargé de ſel ; *le Friands Goowil*, Cap. George Todrige, Anglois, pour Londres, chargé de fruit ; *l'Eliſabeth*, Cap. Patrick Deady, Anglois, pour Philadelphie, chargé de ſel ; *la Marie Thereſe*, Cap. Adrian Grooff, Hollandois, pour Sétubal, ſur ſon leſt ; *l'Unity*, Cap. Alexandre Ogilvie, Anglois, pour la Jamaïque, chargé de ſel ; *l'Induſtry*, Cap. William Coas, Anglois, chargé de ſel pour la nouvelle Angleterre.

Cours des changes, à Lisbonne le même jour.

Amſterdam	47 $\frac{1}{4}$
Londres	66 $\frac{5}{8}$
Gênes.	730
Livourne.	737
Madrid.	2380
Cadix.	2360
Paris	464 à 462

DE CADIX, *le* 14 *Février* 1764.

On attend tous les jours des Vaiſſeaux de la nouvelle Eſpagne, qui doivent apporter au moins 7 millions de piaſtres, environ 2000 ſurons de cochenille, & beaucoup d'indigo.

Ce n'eſt que par conjecture, que l'on ſe flatte que les *Azogues* paroîtront au premier jour. Cette eſpérance dure depuis plus de trois mois, à cauſe du défaut d'aviſos ; depuis la paix, les nouvelles que l'on a eues du Mexique & de Cartagêne, ne ſont arrivées que par la voie d'Angleterre. On ne ſçauroit donc former de jugement ſur la quantité de cochenille, qui arrivera.

Cours du Change, le même jour.

Paris	77 $\frac{1}{2}$
Londres	40
Amſterdam	97 $\frac{1}{2}$
Madrid. au pair.	

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

DE MADRID, *le 20 Février 1764.*

On a ſçu par un Brigantin arrivé au Ferol, venant de la Havanne, que les Vaiſſeaux du Chef d'Eſcadre Cordova, devoient partir de la Vera-Crux, vers le milieu du mois de Décembre dernier. En ce cas ils pourront arriver en Eſpagne, dans le courant de Mars.

On apprend que le départ de la Flotte a été fixé au 25 Juin prochain ſans délai ultérieure.

Cours du Change le même jour.

Paris	15	9
Amſterdam.	96	$\frac{3}{4}$
Londres	39	$\frac{1}{2}$
Cadix	1 $\frac{1}{2}$ p. $\frac{0}{0}$ perte	

DE PARIS, *le 29 Février 1764.*

Nous avons dit que nous ne ferions point connoître les perſonnes qui nous communiqueront des faits & des idées utiles au au Commerce, lorſque ces perſonnes ne voudront point être connues; mais nous avons prié auſſi qu'on ſignât tout ce qu'on nous adreſſeroit, & qu'on marquât le lieu d'où on nous l'enverroit.

Nous avons reçu une Lettre, où nous ne trouvons, ni le nom de la perſonne qui nous l'écrit, ni le lieu d'où il l'écrit. Nous en allons donner un extrait, dans l'eſpérance qu'on aura par la ſuite aſſez de confiance en nous, pour ne pas nous laiſſer ignorer à qui nous devrons ce qui ſervira à enrichir notre Gazette.

» Nous touchons au moment de jouir » de l'avantage que peut procurer à la » France, la protection que des Miniſtres » éclairés & dévoués au bien général, » accordent aux Agriculteurs & aux Com- » merçans. Les préjugés diſparoîtront pour » faire place aux ſolides connoiſſances, » & aux bonnes pratiques. Croiriez-vous, » Monſieur, qu'il eſt des Propriétaires, » qui ne veulent pas qu'on marne leur » terre? Voici ce que me diſoit, il y a peu » de jours, un Laboureur que je trouvai » au bout de ſon champ. Ce terrein-ci me » paroît bon, lui dis-je; il ſeroit encore » meilleur, me répondit-il, s'il étoit mar- » né, mais le Propriétaire ne veut pas » faire cette dépenſe, il ne veut mê- » me pas me permettre que je la faſſe; il » s'oppoſe à l'amélioration de ſa terre, il » croit mal-à-propos que la marne n'eſt » qu'un bien momentané pour une terre, » & qu'au bout de 15 ou 18 ans ce pro- » cedé laiſſe la terre plus mauvaiſe qu'au- » paravant, ſi elle n'eſt marnée de nou- » veau; quoique je ſois en état de lui prou- » ver le contraire par expérience, il ne » veut pas ſe rendre à mes raiſons, que » vous allez ſûrement trouver bonnes.

» Il y a environ 60 ans, continua le La- » boureur, qu'une partie des terres de » cette ferme a été marnée; 10 arpens » à peu près d'une piéce de trente, reçu- » rent dans ce tems la quantité de marne » qu'il leur falloit, le reſte de la piéce n'en » eut point, & j'ai remarqué depuis 21 » ans, que je fais valoir cette terre, une » différence ſenſible dans ces 10 arpens; » car quoique les 20 autres, dont envi- » ron 14 d'un côté & 6 de l'autre, ſoient » toujours façonnés, fumés, préparés & » ſemés également & dans le même tems, » les 10 arpens marnés ſont en toutes » ſaiſons, que les années ſoient molles ou » ſéches, couverts de grains plus beaux, » plus forts & plus abondans à propor- » tion que le reſte de la piéce. C'eſt donc » une preuve bien convaincante de l'avan- » tage de la marne pour le produit des » terres; d'ailleurs il n'eſt actuellement » pas un Fermier qui ne ſe chargeât » de marner à ſes frais les terres d'une » ferme, lorſqu'il ſera ſûr d'exploîter ſeu- » lement pendant 18 ans conſécutifs, une » ferme, ſans pouvoir être évincé.

Je ſuis, &c,

DE BORDEAUX, *le 15 Février 1764.*

Importation.

De Cayenne & de la Martinique, par le Navire *le Perdreau* de Bordeaux, du port de 80 tonneaux, Capitaine Sanguinet, 21 balles, 1 ſac de coton; 1 barrique, 1 barril de vieux cuivre; 11 barriques, 2 barrils de rocou; 5 ſacs, 1 tierçon, 16 quarts de cacao; 1 caiſſon de carret; 72 barriques, 4 tierçons de ſucre terré; 6 barriques, 7 tierçons, 2 barrils, 4 ſacs, 169 quarts de caffé.

D'Amſterdam, par le Navire *les deux Sœurs*, d'Amſterdam, Me Lubbert, 1 coffre, 1 caiſſe de papier & de plumes à écrire; 135 paquets de papier violet; 251 barriques de bierre; 1 caiſſe de caſſia lignea; 20 tonneaux, 41 futailles de ſandal moulu; 20 barrils de ceruſe commune; 10 barrils, 10 futailles de brun

rouge ; 1 coffre , 2 caiſſes d'indeplate ; 3 greniers de bois de Ste Marthe ; 2 d° de bois de campêche ; 2 barrils de cinabre broyé ; 1 barrique de ſanguine ; 1 caiſſon de droguerie ; 13 cailles , 3 boëtes de thé ; 57002 fromages ; 1 bouteille d'huile de vitriol ; 1 tonneau , 2 barrils de girofle & de muſcade ; 15 quintaux de fer en taule ; 87 d° de bourre de bœuf ; 1 coffre d'inſtrumens de marine ; 1 baril de graine de trefle ; 15 barrils , 1 barrique de beurre ; 1 paquet de ſardes de baleine ; 2 balles de poivre ; 20 ballots , 2 barrils de marchandiſes & épiceries ; 1 millier & demi de bois a barrique , deux pendules de friſe ; 14 balles de chanvre en rame ; 2 barriques de cloux ; 1 cent , 1 ſixiéme de planche de ſapin de 10 pieds.

De Corck, par le Navire *le Jean & Jacques* de Corck , Me Iwohg , 538 barrils de bœuf ; 25 demi-barrils de ſuif ; 30 frequins de beurre ; 150 caiſſes de chandelles.

De Philadelphie , par le Navire *la Hama & Betty* , de Dublin , Me French , 24 milliers & demi de merrain à barrique.

DE BORDEAUX, *le* 21 *Février* 1764.

Importation.

De S. Domingue , par les Navires *le Telemaque*, de Marſeille , du port de 60 tonneaux, Cap. Correil ; *la Notre-Dame d'Altocha* , de Bilbao , Me. Delaqueria , & *la Gabriele* , de l'Iſle de Rhé, Me. Renault , 67 barriques , 27 tierçons , 44 quarts de ſucre brut ; 3800 morues vertes ; 1 barrique de langues de morue ; 2 barriques de noiſettes ; 60 piéces de vidanges a eau-de-vie ; 811 quintaux de fer en barre.

D'Olone, par le Navire *la Sainte Anne*, de S. Brehac, Me. Lozien : 5704 morues vertes ; 1 barrique de langues & noves de morue.

De Nantes, par les Navires *l'aimable Renotte*, de l'Iſle Au-Moine , Me. Talibert ; *les cinq Freres*, de Landernau , Me. Brenterech , & *le George Marie* , de Lanion , Me. Querce, 140 barriques de charbon de terre ; 4 barrils de vieux cloux ; 1 quintal de beurre ; 8 balles , 2 piéces de toile.

De S. Martin , par le Navire *le S. Jean*, de S. Savinien, Me. Coumailleau, 5446 morues verres ; 800 teres de morues ; 14 barriques d'huile de morue ; 1 grenier de morue ſeche ; 10 barrils de bœuf ſalé.

D'Eguillon, par les Navires *le Don de Dieu*, de l'Iſle de Rhé , Me. Riorteau ; *les deux Freres*, de l'Iſle de Rhé , Me. Reneau ; *l'Actif* , de l'Iſle de Rhé , Me. Mateau ; & *le Joſeph Gui* , de S. Martin de Rhé , Me. Breton , 14900 & 45 couples de morues vertes ; 1 grenier de morue ſéche ; 2 barriques de langues & noves de morue : 2 d° d'huile de morue ; 7 caiſſons de raiſins.

De la Rochelle, par les Navires *la Malice*, de Brehac, Me. Berteau ; *la Fantaiſie* , de Bordeaux, Cap. Auger , & *le S. Jean-Baptiſte* , de Bordeaux, Cap. Dutreuil, 3 greniers de morue ſéche ; 1 barrique , 1 tierçon de langues & noves de morues ; 12 barrils de harengs blancs ; 18 d° de d° forets ; 5 mannequins de fayance ; 2 quarts d'indigo , *par entrepôt* ; 1 caiſſe de coutellerie , *par entrepôt* ; 2 boucauds de garance.

De Marans, par le Navire *le Saint Jean*, de Caverne , Me. Chabot , 50 boiſſeaux de graine de moutarde.

De l'Iſle S. Pierre, de Miquelon & de Concarneau, par les Navires *le S. Huberi* , de l'Iſle Au-Moine, Me. Talibouet ; *le Conquerant*, de Bordeaux , Cap. Noël ; *le S. Pierre*, de Quimper, Me. Force , & *les ſept Freres & les ſept Sœurs*, d'Argenton, Me. Lemoing, 1 ballot de fil blanc ; 20 ℔ de caſtor ; 30 peaux de martre ; 11 d° de renard ; 13 d° de loup marin ; 1258 demi-barriques de ſardines preſſées ; 146 quarts 1 huitiéme , 1 baril de d° ; 60 barrils de d° en ſaumure ; 1 quart de ſaumure *par entrepôt* ; 3 barriques d'huile de ſardines ; 2 greniers, 9 quintaux de morues ſéches ; 10 quarts , 4 barriques de morue verte ; 3 barriques , 12 quarts d'huile de morue ; 1 baril de langues.

De Dublin , par le Navire *le Hummingbird*, de Galloway , Me. Coury , 43 frequins de beurre *par entrepôt* ; 151 barrils de bœuf ; 160 d° de d° ſalé ; 5 d° de langues de bœuf.

De Douernenay , par le Navire *le Poſtillon*, de l'Iſle Dieu , Me. Maudret , 12 barriques , 405 demi barriques de ſardines preſſées ; 7 barriques , 1 tierçon d'huile de ſardines ; 16 demi barriques de ſpraats.

DE NANTES, *le* 28 *Février* 1764.

Importation.

De Bilbao , par le Navire *le Saint Joſeph & le S. Vincent*, de Bilbao, du port de

170 tonneaux, Cap. François Urguiſo, 10497 ℔ de laine; 2000 ℔ de citrons.

De S. Sébaſtien, par le Navire *les deux Amis*, de S. Sébaſtien, du port de 40 tonneaux, Me. Joſeph Damaza, 1220 pots de vin de Malaga, *de Cheres* & Rancio; 37000 ℔ de raiſins en barrils; 24000 ℔ de figues en barrils.

De S. Ogne en Eſpagne, par le Navire *le Jean-François* de S. Ogne, du port de 20 tonneaux, Me. Joſeph la Villa, 70 milliers d'oranges douces; 15 milliers d'aigres, 35 milliers de citrons.

Exportation.

Pour Lisbonne, par le Navire *l'Oiſeau*, de Newport de Corck en Irlande, du port de 30 tonneaux, Me. Daniel Gearin, Cap. Joſeph Manning, 24 milliers de féves; 900 douzaines de peaux de veau corroyées; 2600 peaux de mouton en mégie.

Pour Bordeaux, par le Navire *le Lutyngeraldiel*, de Cormarum en Friſe, du port de 170 tonneaux, Me. Albert Siebies, 130 tonneaux, de froment.

Pour Hambourg, par les Navires *le jeune Jetjie*, de Lewarden en Friſe, du port de 150 tonneaux, Me. Jacob Jacobs de Jong, *le jeune Henry*, d Hambourg, du port de 150 touneaux, Me Hendrick Roclof, & *la Demoiſelle Claria*, du port de 130 tonneaux, Me. Baarend Wopkes, 116 tonneaux de vin nantois; 185 milliers de pierres à fuſil; 30 douzaines de peaux de veau corroyées; 26613 ℔ d'indigo; 465547 ℔ de ſucre terré; 204438 ℔ de caffé; 25263 ℔ de ſirop; 20557 ℔ de miel; 19535 ℔ de ſucre brut; 1556 veltes ½ d'eau-de-vie.

Pour Amſterdam, par le Navire *les deux Freres*, de Hug en Friſe, du port de 150 tonneaux, Me Luirjen Klaaſes, 1890 ℔ de toile; 1240 aunes d'étamine; 29 tonneaux de vin nantois; 2 tonneaux ½ de vin d'Anjou; 450 ℔ de prunes; 39300 ℔ de miel de Bretagne; 15750 ℔ de ſucre brut; 18130 ℔ d'indigo; 159183 ℔ de ſucre terré; 57135 ℔ de caffé.

Pour Marſeille, par le Navire *l'Anna Jacoba*, de Midelbourg, du port de 130 tonneaux, Me. Marens Roeland, 150 tonneaux de froment.

Pour Bilbao, par les Navires *la Marie Felix*, de Bilbao, du port de 60 tonneaux, Me. Bernard Séprien, & *la Pelagie*, du port de 45 tonneaux, Me. René Clement, 2976 aunes d'étamine; 47114 de bonneterie; toile & mouchoirs de Cholet; 800 ℔ de toile; 6003 ℔ de fil, clincaillerie & mercerie; 25600 ℔ de farine; 247 ℔ de beurre; 350 boîtes de lamproyes; 802 ℔ de papier; 400 ℔ de cacao; 80 milliers de féves.

Le ſieur la Moriniere Capitaine du Navire *le Pitt*, du port de 130 tonneaux, Armateur M. Dhaveloofe, eſt parti pour le Cap.

Le ſieur Allain, Capitaine du Navire *le Corbeau*, du port de 180 tonneaux, Armateurs MM. Arnou, eſt parti pour Leogane.

DU HAVRE, *le premier Mars* 1764.

Importation.

D'Amſterdam, par la Galiote Hollandoiſe *le jeune Henry*, Cap. Anne Hendricks, 4 barriques de ris; 4 d° de gruau; 3 boucauds, 3 caiſſes, 1 balle, 1 panier de marchandiſes; 2 balles de chanvre, 16 pattes d'ancres; 40 piéces ferrées; 4 caiſſes, 1 tonneau, 1 panier 350 caves de 6 flacons; 12 caves de 9 flacons; 6 panniers, 300 barres & 12 barres de fer; 22 laſts de féves; 24 dames jeannes; 200 barbues; 2 fromages.

De Chicheſter, par le Sloup Anglois *la Diligence*, Cap. Walker, 320 ſacs de farine.

De Cowes, par le Sloup Anglois *le Richard & Jean*, Cap. Keetch, 200 ſacs de farine.

De Rotterdam, par le Brigantin *le Lion couronné*, Cap. Ners, 2 barrils, 2 caiſſes de clincaillerie; 12 pouches de graine de lin; 2 barrils d'alun; 12 ſacs de gruau; 12 d° de pois; 1 paquet d'épiceries; 1 barril de céruſe; 1 paquet, 6 bottes de broſſeries; 1 boîte de thé; 1 coffre de pipes; 18 chaiſes de commodités; 24 pots de terre; 1 jatte de bois; 3 barrils de crayons; 2 piéces d'huile de baleine; 1 balle de poivre; 1 barril d'azur; 2 barriques de ſuif; 7 barrils de gaudron; 100 jambons; 600 barbues; 4 tables; 4 canons; 2091 fromages; 3 caiſſes de d°.

Du Cap, par le Navire le *Normand*, Cap. Saffray, 130 barriques de créoles; 1 demi-barrique, 1 quart de ſucre terré; 15 boucauds, 41 barriques, 1 tiercon, 36 quarts, 366 ſacs de caffé; 11 boucauds, 63 barriques, 3 tiercons, 26 quarts 1 ancre d'indigo; 34 balles, 10 ballotins de coton; 383 morceaux de bois de campêche, 205 cuirs en poil.

Le Navire *la jeune Julie*, Cap. Bachelet ; & le Senau *la Lencize*, Cap. Darcourt, ſont partis pour la Martinique.

Le Brigantin *les deux Sœurs*, pour la Guadaloupe.

Le Senau *le Brillant*, Cap. Dumoulin, pour Morlaix.

Les Navires *le S. Eſprit*, Cap. Rouault, de la Ville Sauvé, & *le Hardy*, Cap. Airie, pour S. Malo.

Le Navire Hollandois *l'Hercule*, Cap. Jurianz, eſt parti pour Marſeille chargé de bled.

DE ROUEN, *le 5 Mars 1764.*

Importation du 25 Février au 3 Mars.

Du Havre & Cherbourg, par les Navires & Alléges de L. Dehayes, Henry le Sage, J. Doulé, J. Palaitre, Pierre Fremont, Etienne Lequeſne & L. Thiebot, 54 piéces, 4 demies, 1 barril d'huile d'olive ; 7700 ℔ de marc d° 723 balles de ſoude ; 26 balles d'amandes ; 192 balles de coton en laine ; 1 balle de graine d'épine ; 2 balles, 1 ballot d'anis verd ; 4 barriques, 1 quart de ſucre ; 5 boucauds, 6 barriques, 2 ſacs de caffé ; 6 barrils, 2 barriques d'indigo ; 6 barrils, 1 caiſſe d'olives & d'anchois ; 19 barrils, 9 ſacs d'alun ; 125 caiſſes, 1061 demi-caiſſes de ſavon ; 6 paniers d'antimoine ; 5 caiſſes de pierre à faulx ; 9 barrils de capres ; 2 barrils, 3 barriques de terre d'ombre ; 898 piéces de plomb ; 4 balles de laine ; 4 d°, 1 ſac de noix de galles ; 1 barril de citrons confits ; 1 caiſſe de ſtorax ; 1 d° d'aſſa fœtida 4 greniers de planches de ſapin ; 50 fluttes de gaudron ; 1 barrique, 6 caiſſes de ſouffre ; 20 caiſſes d'oignons de tubereuſes ; 1 barrique d'iris ; 9 barrils, 1 caiſſe, 1 balle de drogueries ; 1 barrique de pierre ponce ; 1 balle de ſafranum ; 1 caiſſe de ſirop ; 1 caiſſe de truffes marinées ; 1 balle de raiſins ; 8 buches de bois de gayac ; 15 barrils de beurre ; 1 charge entiere de tabac.

De Dunkerque, par les Navires & Alléges de Jacob Pieters, Etienne Meſſe & Dominique Verhaage, 12 futailles de couperoſe ; 15 balles de poivre ; 344 buches de bois de campêche ; 5 barriques de colle ; 5 balles de lin ; 5 balles d'herbe perille ; 4 balles de laine carmenie ; 1 ballot de coton filé, 1 futaille de piment ; 2 caiſſes de marchandiſes des Indes ; 2 tonnes de morue ; 1 barril de cornes à peignes ; 2 caiſſes de parfumerie ; 16 barrils de clincaillerie & mercerie ; 20 balles de noiſettes ; 1 charge entiere de harengs.

D'Honfleur, par les Alléges de Jean Julienne, Jean-Baptiſte Reigner & Pierre Durand, 4 poinçons, 2 barriques d'huile de morue ; avoine & morue ; 43 barriques de ſucre terré.

De Dieppe, par les Alléges de Thomas Caron ; Jean Leclerc, Pierre Dujardin, 38 piéces d'huile de baleine ; 4 barriques d'huile de morue ; harengs & morue.

De S. Valery en Caux, par les Alléges de François Caron & Jean Derville, 60 tonneaux de ſoude de Vareg ; harengs.

D'Harfleur, par les Alléges de P. Varet, J. le Moine de Tancarville & Pierre le Noir, avoine.

De Morlaix, par le Navire de Louis Yvres Obet, 63 balles de fil blanc ; 107 barriques & barrils de beurre ; 20 balles de cire jaune ; 8 balles de crin ; 400 ſaumons de plomb ; 35 boucauds de cendres de tabac ; 4 barriques de graine.

De S. Malo, par le Navire de François le Dos, 32 barriques d'huile de poiſſon ; 6 barrils d'huitres a la daube ; 1 grenier de cornes & ergots de bœuf.

D'Hambourg, par le Navire de Geelt Meerves, 23 barrils de fer blanc ; 3 barrils de fer noir ; 18 planches, 2 paquets de cuivre ; 28 futailles de cire ; 1 ſac, 5 futailles de plumes ; 47 balles de laine ; 15 barrils d'azur ; 7 balles de coton en laine ; 13 barrils d'arſenic ; 2 barriques, 1 barril de couperoſe ; 4 futailles de ſoie de porc ; 1 barril de fond en cuivre ; 2 ballots de fanons de baleine.

De Noyon, par l'Allége de Dagnet ; 120 muids de bled.

De S. Valery en Somme, par l'Allége de J. Darras, 2 ſacs d'alun ; 1 barrique de potin & limaille de cuivre ; morue & harengs.

De Fécamp, par l'Allége de Charles Robert, 6 mines d'avoine ; 32 tonneaux de ſoude de Vereg ; 600 ℔ de pains d'huile ; le reſte en harengs.

Par terre, 48 balles & ballots de coton en laine, 10 barrils d'huile de lin ; 12 balles de lin ; 1 ſac de noix de galle couronnée ; 6 boucauds, 22 barriques, 11 quarts, 3 ancres d'indigo ; 5 barriques, 3 quarts de caffé ; 2 balles de cocon ; 14345 ℔ de ſuif.

Réſumé des principaux Articles d'Exportation & d'Importation, enregiſtrés à la Douane de Londres, du 21 au 28 Février, 1764.

Exporte 12, 809 aunes de toile a voile pour les Indes Orientales; 882, 815 ℔ de tabac pour la France & l'Allemagne; 9700 quarters de froment pour l'Eſpagne, le Portugal, l'Italie & l'Allemagne; 100 d° de farine pour le Portugal & l'Eſpagne; 3, 672 ℔ d'indigo pour la Hollande; 20, 000 gallons d'eau-de-vie pour Quebec; 1, 237 onces de vaiſſelle & pluſieurs autres marchandiſes ſe montant a 11, 580 ℔ ſterlings pour les Indes Occidentales, & 5000 onces d'argent monnoyé pour les Indes Orientales.

Importé 10, 145 quarters d'avoine de la Hollande & de l'Allemagne; 1, 143, 000 ℔ de tabac de la Virginie & de Maryland; 4900 ℔ d'indigo de la Caroline & de Denia; 2016 gallons de rum; 14, 000 de pimment des Indes Occidentales; 716 quintaux de ſucre de la Jamaique; 1, 000 de verd de gris de Dunkerque; 70 tonnes de fer de la Nouvelle Yorck; 1, 200 quintaux de ris, & 1, 000 quintaux de raiſins ſecs de Denia.

De Rouen, *le* 25 *Février* 1764.

Prix courant de quelques Marchandiſes

Acier d'Allemagne, 42 a 45 ℔ *la botte*; d° de Carme, 60 ℔ *le barril*; alun de Rome, 54 ℔ *le cent*; d° de Smyrne, 32 ℔ 10 ſ a 37 ℔ 10 ſ *le cent*; amandes douces d'Eſpagne, 67 ℔ 10 ſ *le cent*; amidon du Pays, 18 ℔ *le cent*; anis vert d'Alicante, 35 ℔ *le cent*; d° de Tours, 32 ℔ 10 ſ *le cent*; antimoine d'Allemagne, 30 ℔ *le cent*; arcanſon, 7 ℔ 10 ſ *le cent*; vif-argent, 4 ℔ 15 ſ la ℔; aſſa fœtida, 4 ℔ 15 ſ la ℔; azur des 4 feux, fin, 107 ℔ 10 ſ *le cent*; d° gros, 100 ℔ *le cent*; d° 3 feux, 80 ℔ *le cent*; d° 2 feux, 55 ℔ *le cent*; d° pâle, 52 ℔ 10 ſ *le cent*; baleine d'une aune, coupe de Rouen, 5 ℔ 10 ſ la ℔; d° ¼, 4 ℔ 10 ſ la ℔; d° ½ aune, 4 ℔ la ℔; d° d'une aune, coupe d'Hollande, 4 ℔ 10 ſ la ℔; beurre d'Irlande, 45 ℔ *le cent*; d° d'Iſigny en tine, 42 ℔ 10 ſ à 47 ℔ 10 ſ *le cent*; d° en pot, 42 ℔ 10 ſ à 45 ℔ *le cent*; bois de paliſſandre, 32 ℔ 10 ſ *le cent*; d° violet, 45 ℔ *le cent*; d° roſe, 50 ℔ *le cent*; d° breſillet, 15 à 18 ℔ *le cent*; d° de buis, *les* 3 *au cent*, 20 à 22 ℔; d° de campêche, coupe d'Eſpagne, 24 ℔ *le cent*; d° de fernambouc, 68 ℔ *le cent*; d° de Ste Marthe, 29 à 32 ℔ 10 ſ *le cent*; d° de Caliatour moulu, 55 ℔ *le cent*; d° ſandal moulu d'Amiens, 32 ℔ 10 ſ *le cent*; d° de Rouen, 32 ℔ 10 ſ *le cent*; d° de fernambouc, 85 ℔ *le cent*; borax rafiné, 4 ℔ la ℔; bray de Suéde en chaine ſans bonde, 34 ℔ *le barril*; cacao des Iſles, 17 ſ la ℔; caffé moka, 51 ſ la ℔; d° de la Martinique, 20 a 22 ſ la ℔; d° de S. Domingue, 14 a 16 ſ la ℔; d° de Bourbon, 19 ſ la ℔; camphre rafiné, 4 ℔ la ℔; canelle fine, 14 ℔ la ℔; caſſe ou canefice, 45 ℔ *le cent*; caſſia lignea, 5 a 7 ℔ 10 ſ la ℔; cendre gravelée, 27 ℔ 10 ſ *le cent*; ceruſe, 28 ℔ *le cent*; chanvre de Champagne mâle, 28 ℔ *le cent*; d° moyen, 31 ℔ 10 ſ *le cent*; d° fine femelle, 36 ℔ *le cent*; charbon d'Angleterre, 600 ℔ *les* 105 *barrils*; cire blanche pure de Rouen, 50 ſ la ℔; d° demi-pure, 42 ſ la ℔; d° ordinaire, 34 à 37 ſ la ℔; d° jaune de Hambourg, 41 ſ la ℔; d° de la Mer Baltique, 40 ſ la ℔; cochenille meſteque, 19 a 20 ſ la ℔; colle d'Angleterre, 65 à 70 ℔ *le cent*; colle de Flandre, 50 a 55 ℔ *le cent*; d° de Paris, 55 ℔ *le cent* couperoſe blanche, 70 ℔ *le cent*; d° verte d'Angleterre, 8 ℔ 10 ſ a 9 ℔ *le cent*; coton de la Guadaloupe, 205 a 215 ℔ *le cent*; d° de S. Domingue, 210 a 220 ℔ *le cent*; d° de Cayenne, 255 a 260 ℔ *le cent*; d° d'Acre, 150 a 160 ℔ *le cent*; d° de Salonique & de Smyrne, 155 a 160 ℔ *le cent*; d° tutucorin, 4 ℔ 15 a 5 ℔ la ℔; créme de tartre, 72 ℔ 10 ſ *le cent*; cuivre rouge en planche, 165 ℔ *le cent*; d° en fonds, 155 ℔ *le cent*; d° tangoul, 110 ℔ *le cent*; cumin 55 ℔ *le cent*; curcuma ou terra merita, 37 ℔ 10 ſ a 40 ℔ *le cent*.

N. B. *A Rouen* le caffé Moka & de Bourbon, gomme de ſénégal, thé vert & bohé ſe vendent au poids de *marc* & les autres marchandiſes au poids de *Vicomté*. La livre du poids de *Vicomté* eſt de 16 onces & demie 6 cinquiémes Les cent ℔ de Rouen font à Paris 104 livres, & & les 100 livres de Paris font à Rouen 96 livres 2 onces & demie.

Pour les marchandiſes qui ſe vendent & s'achetent à Rouen, le poids eſt au-deſſous de 13 livres, on ne ſe ſert point du poids de *Vicomté*, mais de celui de Paris, dont la livre eſt de 16 onces.

De Nantes, *le* 28 *Février* 1764.

Prix des Marchandiſes des Colonies au cent.

Bois de fernambouc, 60 ℔; fuſtel, 16 ℔;

canefice, 30 à 33 ℔; cuirs en poil, 90 à 150 ℔; gingembre, 30 ℔; sirop melasse, 10 ℔ 10 ſ a 11 ℔; sucre brut, 35 à 39 ℔; d° tête de forme, 40 à 41 ℔; d° terré, *seconde qualité*, 51 ℔ à 51 ℔ 10 ſ; d° *troisiéme*, 46 ℔; d° *quatriéme*, 40 ℔; sucre rafiné à Nantes, 84 à 88 ℔.

Marchandiſes à la livre.

Cacao, 25 à 26 ſ; caffé de Bourbon, 16 à 18 ſ; d° de Moka, 2 ℔ 8 a 2 ℔ 10 ſ; d° de la Martinique, 16 à 18 ſ; d° de S. Domingue, 14 à 16 ſ; carret, 11 ℔ 10 ſ à 12 ℔; indigo cuivré, 5 ℔ 10 ſ à 5 ℔ 15 ſ; d° melangé, 6 ℔ 5 ſ a 6 ℔ 10 ſ; d° violet pur, 7 ℔ 5 ſ à 7 ℔ 10 ſ; mêlé de bleu & violet, 6 ℔ 10 ℔ à 6 ℔ 15 ſ; d° bleu pur, 8 ℔ 5 ſ à 8 ℔ 10 ſ; morphil, 3 ℔ 8 ſ à 3 ℔ 10 ſ; rocou, 17 à 18 ſ; thé boé, 3 ℔ 15 ſ à 3 ℔ 16 ſ.

Cours des Grains.

Froment d'amont nouveau, 138 à 140 ℔ *le tonneau*; d° de Machechoul, 125 à 128 ℔; d° d'Orléans vieux, 160 ℔; d° nouveau, 140 à 145 ℔; ſeigle d'Orléans vieux, 100 ℔; d° nouveau, 92 à 95 ℔; orge, 80 à 75 ℔; bled noir, 65 ℔; avoine d'ancenis, 64 ℔.

Cours des Vins & Eaux-de-vie.

Vins nouveaux, *premiere qualité*, 120 à 125 ℔ *le tonneau*; d° *ſeconde*, 110 à 115 ℔; *troiſieme*, 90 à 100 ℔; eaux-de-vie, 112, à 114 & 116 ℔ *les 29 veltes.*

Cours des ſels à bord de Navires.

Au Poulignen & au Croiſic, 90 ℔ *le muid*; d° a Bourgneuf, 75 ℔ *la charge.*

Depuis que les vents ſe ſont fixés à l'Eſt, plus de 100 Navires & Barques, tant François qu'étrangers, ont fait voile de Nazaire & Mindin pour différentes deſtinations: ils y étoient retenus par les vents contraires depuis le 18 Décembre dernier.

DE BAYONNE, *le 28 Février 1764.*

Prix courant de quelques Marchandiſes.

Gaudron, 12 ℔ *la barrique*; d° 6 ℔ *le barril*; raiſine, 35 ℔ *le millier*; brai ſec, 34 ℔ *le millier*; planches de 8 pieds, 30 ℔ *le cent*; d° de 9 pieds, 45 ℔ *le cent*; caffé du Cap, pris a l'entrepôt, 10 à 11 ſ; d° de la Martinique, 19 ſ la ℔; eau-de-vie, 151 ℔ *les 32 veltes*, d° d'Andaye, 20 ſ *la pinte*; ratafia, 30 ſ.

Prix des Grains.

Froment du Pays, 6 ℔ 15 ſ; étranger, 6 ℔ 14 ſ; bled d'Inde, 4 ℔ 4 ſ *la conque peſant* 65 ℔.

DE MARSEILLE, *le 29 Février 1764.*

Prix courant de Marchandiſes au cent.

Alun de Rome, 30 ℔; d° du Levant, 20 ℔; anis d'Alicante, 20 ℔; arquifoux, 14 ℔; amandes, 29 ℔; barrille 16 ℔; bourdes, 8 ℔; cendres de Sicile, 9 ℔; bois de campêche, 17 ℔; d° de fernambouc, 50 ℔; cire du Levant, 145 à 150 ℔; d° de Barbarie, 127 à 132 ℔; chanvre, 22 ℔; canefice, 30 ℔: coton en laine de Smyrne, 98 à 100 ℔; d° en laine d'Acre, 103 à 115 ℔; étain en verge, 82 ℔; encens, 74 ℔; galles de Smyrne noires, 170 ℔; d° blanches, 130 ℔; gingembre, 30 ℔; gomme arabique, 65 ℔; d° turique, 60 ℔; d° adragante, 130 ℔; huile fine de Provence, 42 ℔; d° f. fabrique, 39 ℔; d° de riviere fine, 41 ℔; d° demi-fine, 39 ℔; d° f. fabrique, 37 ℔; ſuc de réglisſe, 27 ℔; laines d'Eſpagne, du Levant & de Barbarie, 28 à 42 ℔; poivre, 113 ℔; plomb, 17 ℔ 10 ſ; ris du Levant, 15 à 16 ℔; d° du Piedmont, 12 ℔; ſel ammoniac, 203 ℔; ſucre aſſorti, 46 ℔; ſaffranum, 74 ℔; *ſeconde fleur*, 65 ℔; ſavon madré & blanc, 22 ℔ 10 ſ a 23 ℔; ſuif d'Italie, 31 ℔; tartre, 27 ℔; verdet en pain, 84 ℔; d° ſec, 92 ℔; vitriol de Chipres, 60 ℔; coton f. f. baza, 60 écus de 3 ℔ 1 ſ; d° de Jeruſalem, 45 écus idem; galles d'Alep & de Tripoli, 145 écus de 3 ℔ 4 ſ.

Prix des Marchandiſes en gros à la livre.

Caffé du Levant, 38 ſ: d° de la Martinique, 13 à 14 ſ; d° du Cap, 10 à 12 ſ; d° de Bourbon & de Cayenne, 14 ſ; cacao des carraques, 37 ſ; d° de Berbice, 14 ſ; d° de Maragnan & de la Martinique, 13 ſ canelle, 10 ℔ 10 ſ; cochenille, 14 ℔ à 14 ℔ 5 ſ; coton filé rouge, 4 à 7 ℔; fil de chevre, 3 à 8 ℔; giroffle, 8 ℔ 7 ſ 6 d; jalap, 25 à 40 ſ; indigo de S. Domingue, 5 à 5 ℔ 5 ſ; d° de Guatimala, 4 à 11 ℔; muſcade, 7 ℔ 10 ſ; manne *en ſorte & en larmes*, 32 à 38 ſ; quinquina, 30 à 48 ſ; ſoies d'Eſpagne, 15 à 17 ℔; d° du Levant, 11 à 15 ℔.

Prix des toiles en gros & à la piéce.

toiles ajamis, 9 ℔ 10 ſ; d° bleues, 9 ℔ 15 ſ; d° peintes, 11 ℔ 5 ſ; amans, 10 ℔ 5 ſ; d° bleues, 10 ℔ 10 ſ; d° peintes, 12 ℔ 5 ſ.

Prix de diffférens bleds, la charge de 243 ℔.

Bled du Levant, & d'Italie, 36 ℔; d° du Languedoc, 28 ℔.

CHANGE DE LONDRES
avec différentes Places de l'Europe, le 6 Mars 1764.

Amſterdam, 2 uſances ½	36	6 à 7
D° à vue	36	4 ½
Rotterdam 2 uſances ½	36	7
Hambourg 2 uſances ½	35	1
Paris,	30	⅛
D°. 2 uſances.	30	⅛
Bordeaux, 2 uſances.	30	
Cadix	37	⅞
Madrid	37	⅞ à ¼
Bilbao.	37	½
Livourne	47	¾
Gênes	47	
Veniſe.	50	
Liſbonne	5	5 ⅜
Porto	5	4 ⅛
Dublin.	9	¼
Agio de la banque d'Holl.	3	⅛

Prix des Matieres d'or & d'argent, & de la Cochenille, à Londres le même jour.

Or en eſpéces	3 ℔	18 ſ	3 d
D°. en barres	3	18	3
Piéces de huit, appellées Grandes Pillares.		5	2
D°. petites		5	2
Grandes Mexicaines		5	2
D°. petites.		5	2
Argent en barres.		5	3 ¼
Cochenille la ℔	13 ſ 6		

PRIX DES FONDS PUBLICS EN ANGLETERRE, *le même jour.*

Actions de la Banque.	117 ½
De la Com. des Indes	156 ½ à 155
Actions de la Mer du Sud.	
Anc. Ann. de la M. du S.	86 ½ à ⅝
D°. Nouvelles.	85
D°. réduites à 3 p °/°	86 ¾ à ⅞
D°. conſolidées à 3 p. °/°.	86 ½ à ⅛
De la C. des I. à 3 p °/°.	
D° de 1751, à 3 p °/°	
D°. de la B. 1756 à 3½ p. °/°.	
D°. 1758 a 3 ½ p °/°.	
D°. 1762 à 4 p °/°.	96 ¼ à ½
Bill. de la C. des I. prime.	2 à 3 ſ
De l'Ech.	6 à 7
De la Marine payable en Février.	
Eſcompte.	9 ⅝
Annuités à longs term.	26 ¼
Souſcriptions 1763.	
De la Marine à 4 p °/°	94 ⅛ à 94
D°. à 4 p. °/°. 1763.	94 ⅛ à 94

COURS DES CHANGES ET EFFETS PUBLICS
à Paris, le 14 Mars 1764.

Changes.

Amſterdam	56 ⅓
Londres.	30 1/16
Hambourg	180
Madrid	15 2 6
Cadix.	15 1
Livourne	95
Lyon, Roys ⅛ à au pair.	

Effets publics.

Actions des Fermes	1020
Colonies, 1759	13
Amortiſſ.	
3e. Lotterie.	739
2 ſ p℔	3 ¼
Emprunt, 50 millions	15 ½
Annuités	446
Coupons	89
Epoques 3e, 4e.	
Colonies 1758,	

Compagnie des Indes.

Actions	
Emprunt.	
Promeſſes.	

Quatrieme Loterie des Epoques.

5 à 6	
7 à 12.	15

Contrats.

Bretagne	15
Cuirs à 3 pour °/°	51 Janv.
4 p °/°	

AVIS.

Comme nous touchons à la fin de l'année de la plûpart des Souſcriptions, nous prions les perſonnes qui voudront les renouveller, de faire paſſer d'avance, ſuivant l'uſage, par la voie de la poſte ou autrement, les 24 ℔ franches de port, auxquelles eſt fixé le prix de la Souſcription, au Bureau général rue Montmartre, & d'en donner avis par lettre affranchie au ſieur DUFRESNE, Directeur. Les perſonnes qui n'ont pas payé le prix de leur abonnement, ſont auſſi priées de l'envoyer inceſſamment. Les Souſcripteurs de Paris qui voudront renouveller leur ſouſcription, n'ont qu'à en donner avis au Bureau général, & on leur enverra une reconnoiſſance.

Prix du Foin & de la Paille à Paris, le 13 Mars 1764.

Le foin s'eſt vendu à la porte S. Michel 30 à 44 ℔ le cent ; la paille a été vendue à la porte S. Martin 12 à 15 ℔

A Paris, de l'Imp. de VALLEYRE pere,

GAZETTE DU COMMERCE.

ANNE'E 1764. Du Mardi 13 Mars.

DE NISMES, *le 22 Février 1764.*

LEs huiles ont diminué de prix, & les fines valent à Mont-fin, 5 ᴴ 5 ˢ à 5 ᴴ 10 ˢ la canne, pésant 20 ℔, poids de table; celles de Nismes, premiere qualité, valent 4 ᴴ 15 à 5 ᴴ, seconde qualité, 4 ᴴ 8 ˢ à 4 ᴴ 12 ˢ, même mesure, celles pour les Fabriques de savon 22 ᴴ le cent, poids de table.

DE L'ORIENT, *le 22 Février 1764.*

Les Vaisseaux de la Compagnie des Indes, *le Penthievre* & *l'Eléphant*, sont partis aujourd'hui pour Cadix, & pour aller de-là à Canton.

DE PARIS, *le 28 Février 1764.*

On a vû dans differens Papiers publics, l'annonce de quatre prix proposés par l'AcadémieRoyale des Belles-Lettres de Caën. Le premier donné par M. de Fontette, Intendant de la Généralité & Vice-Protecteur de l'Académie, est de 300 ᴴ pour celui qui aura le mieux indiqué *les moyens de multiplier les Manufactures dans la Généralité de Caën*. Il sera donné le 6 Décembre 1764, les Discours qui concoureront, & qui ne doivent être que d'une demi-heure de lecture, seront adressés, francs de port, à M. Rouxelin, Sécrétaire perpétuel, & doivent lui être remis avant le premier Novembre 1764.

Les trois autres prix sont, le premier de 500 ᴴ pour la personne qui aura salé du bœuf aux moindres frais possibles, & qui puisse supporter la concurrence, pour la qualité, avec les bœufs d'Irlande; le deuxiéme de 400 ᴴ pour la personne qui aura préparé avec des bleds de la Province de Normandie, des farines aussi bonnes, pour le transport dans nos Colonies, que les farines Angloises; & le troisiéme de 300 ᴴ pour la personne qui aura préparé & salé des beurres aussi bons que ceux d'Irlande.

Il faut observer que pour réussir, dans la concurrence au second de ces trois derniers prix, on doit employer la dissécation par le moyen des étuves, qu'il ne faut point blutter les farines lorsqu'elles sortent de dessous la meule, & qu'on doit les laisser refroidir avant que de les mettre au blutteau. L'espéce de bled appellé franc bled, que dans les environs de Caën on nomme bled gris, donne d'excellentes farines qu'on croit les plus propres à soutenir le transport dans les climats chauds. On doit se rappeller, en prétendant au dernier prix, que le lavage exact des beurres, avant leur salaison, est une opération essentielle. On trouve dans le premier volume, des Mémoires de la Société Royale d'Agriculture de Rouen, un excellent Mémoire sur les attentions qu'on doit observer pour se procurer des beurres de la premiére qualité, & ces attentions doivent être observées, quelque soit la qualité des pâturages.

Ceux qui voudront concourir, doivent se munir de certificats des Subdelegués ou Magistrats des Villes, dans lesquelles ils habitent, ou de leurs Curés, s'ils demeurent à la Campagne. Ces certificats porteront que la denrée aura été préparée avec des matiéres du Pays. Chaque denrée, suivant son espéce, sera renfermée dans des barrils, quarts, ou tines,

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

qui ſeront marqués de la marque qu'aura choiſi le particulier concourant, & du cachet ou marque des Subdelégué, Magiſtrat ou Curé. Il ſera envoyé à M. l'Intendant de Caën une liſte des perſonnes, qui auront concouru, contenant leurs noms, qualités & demeures, leur marque, & celle des Subdélégué, Magiſtrat ou Curé. Il ſera envoyé à la Guyanne, à la Guadaloupe & à la Martinique une égale quantité de chaque denrée concourante aux prix, avec les renſeignemens propres à faire connoître le nom de la perſonne, dont la denrée ſe trouvera de la meilleure qualité. Sur le compte qui en ſera rendu à l'Académie, & à M. l'Intendant, les prix ſeront diſtribués le Jeudi 5 Décembre 1765.

Le généreux Citoyen qui a dépoſé les ſommes promiſes pour ces Prix, a reçu ſur cet objet, une Lettre d'un Négociant de la Rochelle qu'il nous a communiquée, & dont il nous a permis de faire uſage. Il nous a paru qu'elle contenoit des obſervations dignes d'être répandues pour le progrès des entrepriſes qu'on veut favoriſer. Peut-être en conclura-t-on qu'il ſeroit néceſſaire, pour que nous euſſions du ſuccès dans nos ſalaiſons, que le ſel fut marchand en France. Quoiqu'il en ſoit, voici ce qu'il écrit au zèlé patriote qui nous a remis ſa Lettre.

» Votre amour pour la patrie vous fait » imaginer tout ce qui peut lui être avan- » tageux, & la reconnoiſſance de la gé- » nération préſente vous eſt due. Mais » permettez, Monſieur, qu'un Négociant » qui a quelque expérience, vous faſſe des » obſervations ſur les trois Prix que vous » donnez. Je crains que vous ne dépenſiez » douze cens livres, ſans remplir vos vûes. » 1°. S'il y a du choix à faire entre la » viande de bœuf d'Irlande & la viande » de bœuf de France, elle eſt en faveur » de la dernière, parce que nos paccages » ſont ſupérieurs. C'eſt un fait dont les » Irlandois conviennent eux-mêmes; par » conſéquent, rien n'empêche qu'on ne » faſſe en France un, deux, même dix » barrils de bœuf ſalé qui ſe trouvera ſu- » périeur à une même quantité de bœuf » ſalé & choiſi en Irlande. Il ne réſulte- » roit donc, Monſieur, de l'eſſai que » vous voulez faire faire, que ce que nous » ſçavons déjà; mais votre prix de 500 ᴴ » n'encouragera perſonne à faire ſaler » mille barrils, pas même cent, parce » qu'ils reviendroient à beaucoup plus cher » que ceux d'Irlande, & qu'ils ne ſe ven- » droient pas plus aux Colonies. Il eſt vrai » que vous exigez *aux moindres frais poſ-* » *ſibles*; mais, Monſieur, cette condi- » tion ne peut être entendue que par com- » paraiſon d'un barril ſalé en France, avec » un autre barril auſſi ſalé en France. Ne » ſeroit-il pas poſſible de propoſer un Prix » en faveur de celui qui feroit ſaler la plus » grande quantité de bœuf, qui mis en com- » paraiſon dans les Colonies avec celui d'Ir- » lande, ſeroit auſſi bon & meilleur, & ne » reviendroit qu'à cinq pour cent de plus. » Je crois, Monſieur, que ce ſeroit le » moyen d'encourager les ſalaiſons de » bœuf en France. Celles de cochon réuſſiſ- » ſent au mieux, pourquoi celles de bœuf » ne réuſſiroient-elles pas? Je vous obſerve- » rai que le bon bœuf d'Irlande eſt fort » cher à préſent, & que ce ſeroit peut-être » le meilleur tems pour notre ſalaiſon; » j'obſerverai encore qu'il convient d'é- » loigner cette entrepriſe des Provinces » où la grande, même la petite Gabelle » ont lieu.

» 2°. Sila qualité des bleds de Norman- » die ne pouvoient produire que des fari- » nes égales à celles d'Angleterre, il vau- » droit bien mieux ne pas ſonger à l'expor- » tation pour les Colonies. Les farines An- » gloiſes ſont mauvaiſes, l'expérience de » tous les jours le confirme. Celles de la Mé- » tropole ſont trop deſſéchées pour ſe con- » ſerver à la mer, celles de la nouvelle » Angleterre ſont trop graſſes, & dès qu'- » elles ont ſéjourné dans nos Colonies, » elles aigriſſent & ſe gâtent; les uns & » les autres ſont miſes dans des barrils, » dont le bois ajoûte encore au vice prin- » cipal, & ce n'eſt pas chez un peuple » qui conſomme peu de pain, qu'il faut » chercher les moyens de faire de bonne » farine. Nous les avons chez nous, » Monſieur, & il ſeroit à ſouhaiter que » toutes les Provinces de France fiſſent des » farines, comme on en fait dans plu- » ſieurs de nos cantons. J'en ai eu de reſte » de mes Navires venant de S. Domin- » gue, dont j'ai fait faire du pain que » j'ai trouvé très-bon. Tous les bleds de » France ſont bons & propres a faire de la » bonne farine pour les plus longs voyages,

» excepté les bleds blancs qui contiennent » le principe d'une fermentation que tous » les procédés connus juſqu'a préſent n'ont » pû corriger. Il ne s'agit, a l'égard des » bleds rouges, que de les bien nétoyer, » & de laiſſer éteindre la fermentation » inſéparable de la nature, & développée » par le frottement des meules, lors du » moulage.

» 3°. Nul doute, Monſieur, que nos » beurres de France ne ſoient égaux, & » même ſupérieurs à ceux d'Irlande. La » Flandre Françoiſe en envoye aux Colo- » nies par Dunkerque, qui ſont de toute » bonté. La Bretagne, le Poitou, & la » Xaintonge, en peuvent fournir d'une » auſſi bonne qualité, mais c'eſt encore » plus a la quantité qu'à la qualité que vo- » tre prix devroit-être accordé, car qui- » conque riſquera ſix quintaux de beurre » pour la Comparaiſon, obtiendra par la » réuſſite, cinquante francs du quintal » en ſur-bénéfice.

De Paris, *le 3 de Mars* 1764.

L'Ouvrage que nous faiſons, doit préſenter au Public tous les objets qui intéreſſent le Commerce & la circulation de l'argent, lorſqu'ils parviennent a notre connoiſſance. Nous avions lû dans la Gazette de Leyde, N°. 86, une annonce de la Loterie de Veniſe, qui ne nous parut pas aſſez détaillée. Nous avons cru devoir donner, N°. 10, le plan entier de cette nouvelle Loterie établie ſur la Banque de Veniſe; nous avons joint au N°. 15 un éclairciſſement ſur cette même Loterie, & enfin nous avons inſéré N° 17, un avis relatif à cet éclairciſſement. L'eſprit le moins calculateur, a dû ſentir que le bénéfice de 27 pour $\frac{0}{0}$, promis par l'éclairciſſement, & rappellé par notre avis, ne pouvoit avoir de réalité que dans la poſſibilité de la vente des Actions reparties dans les huit premieres Claſſes, mais nous n'avons pas cru qu'il nous fût permis de faire aucune obſervation critique.

On nous a adreſſé une Lettre ſur ces avis divers, qui renferme des principes, que nous ſommes bien éloignés de combattre. En la mettant ſous les yeux de nos Lecteurs, telle qu'elle nous a été écrite, nous prouverons, ce nous ſemble, combien nous ſommes jaloux d'arrêter le progrès des erreurs dont, contre nos propres intentions, nous aurions pû nous-mêmes être la cauſe.

Lettre à l'Auteur de la Gazette du Commerce ſur la Loterie de Veniſe.

Vous avez donné, Monſieur, dans votre Gazette N°. 10. le plan d'une Loterie établie à Veniſe. Vous avez joint au N°. 15. un éclairciſſement par lequel on prétend prouver qu'une Société de cent actions placées dans les neuf claſſes de cette Loterie, & dirigées ſur le plan de la vente des huit premieres diviſions, donneroit un bénéfice *certain* de 27 p. $\frac{0}{0}$ outre l'eſpérance de quelque lot dans la neuviéme diviſion. Enfin vous annoncez dans le N°. 17. que pluſieurs perſonnes ſe préſentent pour concourir à faire en Société de 100 Actions le plan détaillé dans l'éclairciſſement.

Permettez-moi, Monſieur, de faire quelques obſervations ſur cette Loterie & ſur ces avis divers, & de vous demander d'abord, comment vous vous êtes déterminé à expoſer comme choſe prouvée, l'illuſion de ce *bénéfice certain* de 27 p $\frac{0}{0}$. Le plan de la Loterie annonce une perte de 10 p $\frac{0}{0}$ pour une Société qui la rempliroit en entier: comment donc 100 actions peuvent-elles donner un bénéfice certain de 27 p $\frac{0}{0}$? Rien ne prouve mieux combien notre Nation fait peu d'uſage du calcul le plus ſimple, puiſqu'on oſe préſenter à ſa crédulité des chimeres ſous le nom de réalité, & des poſſibilités pour des *certitudes*. Si on lui avoit fait l'honneur de la croire plus exercée au calcul, on n'auroit pas voulu en effet décrier le jeu compliqué, auquel on l'invite, par un expoſé illuſoire. Mais cette ruſe eſt un des tours d'éloquence communs aux faiſeurs de projets: ils ſuppoſent toujours en fait la choſe en queſtion, & ils réuſſiſſent parce que la multitude aime à croire.

Mais vous, Monſieur, dont l'ouvrage eſt conſacré à l'utilité publique, n'avez-vous pas contracté l'engagement de nous redreſſer, en nous rappellant ſur chaque matiere aux principes & aux vérités, dont la conviction générale & populaire peut ſeule produire ſolidement la proſpérité nationale? Quel ſervice par exemple ne rendriez-vous pas a vos Compatriotes ſi vous parveniez, par une inſtruction réïtérée, à leur inſpirer la pratique de cette maxime triviale, que toutes les choſes humaines ſont ſoumiſes au calcul. Il en eſt un

phifique & un moral ; mais on ne doit point eſpérer de s'élever au dernier ſi le calcul phiſique eſt négligé. La plûpart des François ne le croient néceſſaire que dans les comptoirs des Banquiers & des Commerçans ; comme s'ils préſumoient que l'ordre & l'exactitude n'appartiennent qu'à cette profeſſion.

Il n'eſt même pas rare de voir l'inſtruction, ſans laquelle le calcul matériel n'eſt qu'une mécanique d'un mérite très-inférieur, devenir inutile entre les mains d'un homme d'eſprit qui ne connoît pas la route la plus courte pour arriver à un réſultat précis. Combien d'idées métaphiſiques ſeroient rendues ſenſibles d'un trait de plume ; combien de doutes ſur l'application des premiers principes pourroient être réſolus d'une maniere auſſi prompte que lumineuſe ? Mais notre éducation regarde l'habitude familiere du calcul matériel, comme une choſe ou ſuperflue ou indifférente ; parce qu'on ne fait pas attention que cette habitude dans un jeune-homme le porteroit naturellement à obſerver avec plus de préciſion, à comparer plus de choſes, enfin à acquerir un plus grand nombre d'élémens ſur leſquels il appliqueroit le calcul. De-là naîtroit vraiſemblablement une juſteſſe de coup d'œil très-agréable & encore plus eſſentielle dans le cours de la vie ; & une ſageſſe dans les penſées tout-à-fait néceſſaire au bonheur.

Auſſi le moindre avantage que j'attendrois de l'eſprit de calcul, rélativement aux Loteries, ſeroit d'en apprécier au juſte les combinaiſons ſpécieuſes : le vœu que je forme ſeroit de dégoûter une Nation ſenſée d'un jeu dangereux pour les mœurs.

On peut calculer la cupidité d'un Peuple & ſon goût pour l'oiſiveté, par le dégré d'ardeur avec lequel il ſe livre à ces chimériques ſpéculations. Des domeſtiques fidéles, & qui ſe bornent à la médiocrité de leurs ſalaires légitimes : des ouvriers, des artiſans occupés du ſoin de perfectionner leur art, & d'y élever frugalement leur famille, n'iront point compromettre dans de pareils hazards ce qu'ils ont acquis par des veilles, & à la ſueur de leur front. On peut donc préſumer ſans ſcrupule, que ceux qui s'écartent de cette timidité, ou bien ſont des inſenſés qui n'ont point l'eſprit de leur état, ou bien des hommes encore plus dangéreux pour la Société.

Si nous remontons à des conditions plus relevées, le vice des moyens n'eſt plus le même ; mais le motif eſt également fondé ſur le goût des chimeres, & ſur la cupidité. Si ces paſſions ſont inſéparables de l'homme, il n'en eſt que plus intéreſſant d'écarter loin de lui tout ce qui tend à les développer, ou à les émouvoir. Le jeu des Loteries, néceſſairement déſavantageux pour les pontes, n'a aucun des attraits qui ſoutiennent les autres jeux imaginés pour l'amuſement des hommes ; il eſt froid & ſans action ; ſi les perſonnes qui ſont dans l'uſage régulier d'en courir les hazards, veulent être de bonne foi, elles conviendront que ſans l'amorce d'une ſomme conſidérable, comparée à une miſe modique, elles ne s'y détermineroient pas. Par un ſecond aveu plus difficile à obtenir, le plus grand nombre, pourroient nous apprendre qu'il s'eſt permis ſur cette frivole eſpérance, des écarts d'imagination, dont le moindre inconvénient eſt de l'acoutumer à ſe repaître de choſes vaines & fantaſtiques. Mais aucun peut-être ne s'eſt apperçu que cette miſe modique & répétée l'a privé dans pluſieurs occaſions du bonheur de faire une bonne action.

Un riche avide veut profiter de la ſpéculation que vous avez annoncé, Monſieur, il veut acquérir 100 actions de commerce ſur la Banque de Veniſe : ſes gens d'affaires ſont chargés de preſſer les recouvremens ; de malheureux Fermiers, n'ont que du bled pour payer les arrérages échus ; on les exécutera. De pauvres artiſans n'ont pas été occupés, le terme du loyer eſt échu ; on les expulſera, leurs meubles ſeront vendus : les enfans d'un vieux ſerviteur pourroient à l'aide de quelque libéralité entrer en aprentiſſage ; ce ſont des pareſſeux ; Paris abonde en moyens de ſubſiſter ; qu'ils crient des billets de Loterie.

J'ai prétendu, Monſieur, par une exagération, ramener chaque particulier à ſe rendre compte d'un détail que la médiocrité de la ſomme, rendroit minutieux aux yeux du Lecteur ; mais dont l'effet total eſt conſidérable pour le Public. Il me reſte à prévenir une objection que la cupidité toujours ingénieuſe, ne manqueroit pas de m'oppoſer.